

Ci-dessous le contenu de mon cours, en bleu, les points abordés uniquement avec les M2 2nd degré et CPE, en vert, les points abordés uniquement avec les M2 PE.

LE PUBLIC SCOLAIRE

LE MILIEU SOCIAL (FAVORISE, MOYEN, DEFAVORISE)

Les revenus des familles réunionnaises

En 2010, le Revenu disponible brut moyen par habitant réunionnais correspond à 76% du même revenu au niveau national (14 856 €), contre 65% en 2000.

Mais cette moyenne cache des inégalités :

- Ainsi, les fonctionnaires de l'Etat (dont les professeurs) et les titulaires de la fonction publique territoriale bénéficient de sur-rémunérations justifiées par la cherté de la vie outre-mer.
- Cependant, pour ce qui est du SMIC ou Salaire minimum interprofessionnel de croissance brut mensuel (salaire horaire en dessous duquel, légalement, aucun salarié ne devrait pas être rétribué), il s'élève à 1 445,38€, sur la base de la durée légale du travail de 35 heures hebdomadaires indifféremment en métropole et dans les Dom.

Les différences entre les revenus s'en trouvent accrues.

A La Réunion, on note une prépondérance des ménages à très faibles revenus. Même si la situation va en s'améliorant :

- la moitié des foyers fiscaux de l'île déclare en effet un revenu annuel inférieur à 10 000 € (contre 1/4 de la population métropolitaine) ;
- et près d'un foyer sur trois (29,5% en 2012) bénéficie du RSA (Revenu de solidarité active). En métropole : 6,6% en moyenne (en Seine St Denis : 12,5%).

Parallèlement, les foyers fiscaux déclarant des revenus supérieurs à 50 000 € représentent 35% des revenus fiscaux.

Cette disparité de revenus est nettement plus élevée qu'au niveau national.

La Réunion bénéficie encore aujourd'hui d'une politique nationale de « **rattrapage social** » (allègements fiscaux : abattement de 30%, défiscalisation,

...) et de nombreuses aides financières européennes permettent aux collectivités locales territoriales un niveau élevé de dépenses par habitant en raison de niveaux d'investissement et de dépenses sociales notamment plus importantes qu'en France métropolitaine.

La situation économique de La Réunion s'inscrit, par conséquent, dans un **double décalage**. Ce dernier, « négatif » avec la métropole est en revanche « à son avantage » avec les pays de la zone sud-ouest de l'Océan Indien. A cet égard, à titre d'exemple frappant, le salaire moyen d'un enseignant-chercheur est à La Réunion de 4 000€, à l'île Maurice de 400€ et à Madagascar, de 40€ ...

Le chômage

Le taux de chômage est notable, il touchait 28,5% de la population active en 2012, il est de ce fait trois fois plus élevé que dans l'hexagone (10,1% en 2012). Il est particulièrement préoccupant chez les jeunes (15-24 ans). Plus de la moitié de cette tranche de la population (56,2%) était au chômage en 2012, contre un quart (24,2%) des jeunes métropolitains.

Les nombreuses créations d'emplois ne suffisent pas à réduire ce taux de chômage élevé et nombre de Réunionnais résistent à l'idée de s'exiler pour trouver un emploi.

Les représentations des parents d'élèves

Le système éducatif réunionnais est jeune (TUPIN).

Les parents d'élèves ne réagissent pas tous de la même façon. **Ils n'ont pas tous les mêmes représentations**. Ainsi, les parents qui n'ont jamais été scolarisés, souhaitent que leurs enfants restent plus longtemps qu'eux à l'école, qu'ils trouvent un emploi et par là même une place dans la société.

Les parents « anciens écoliers » sont plus ambitieux et attribuent à l'Ecole des finalités autres : « l'ouverture sur le monde, prendre des responsabilités sociales, voyager, travailler ailleurs, préparer la Communauté européenne. »

Les besoins et les attentes ne sont donc pas les mêmes selon le niveau social d'origine. L'écart entre les origines sociales s'en trouve donc accentué.

LES RELATIONS ECOLE - FAMILLES

J. Simonin et E. Wolff parlent de « **télescopage des modèles** »¹. Aussi, à la modernité se mêle la tradition. Les parents soulignent : « [...] la distance qui sépare l'école de maintenant (l'école koméla) de celle qu'ils ont eux-mêmes expérimentée (l'école lontan).

La perception de ces changements de l'institution scolaire se focalise sur trois points essentiels :

- le lien entre parcours scolaire et devenir social,
- l'investissement scolaire
- et les méthodes pédagogiques. »

LE MILIEU CULTUREL

- Quels rapports au savoir ?
 - Y'a-t-il des livres à la maison ?
 - Sont-ils inscrits dans une médiathèque ? Empruntent-ils des livres ?
 - Ont-ils un ordinateur ? Une liaison Internet ?

Il est important de distinguer les familles, par exemple :

- Les familles dans lesquelles les élèves ont accès facilement à la culture : livres, journaux, une liaison Internet...
- Les familles au sein desquelles, la culture se transmet de façon orale.
- Les familles au sein desquelles la culture se limite à celle de la télévision...

L'ECOLE / L'ETABLISSEMENT

- Education prioritaire ou pas (nous reviendrons sur cette notion)
- Milieu urbain / rural
- Moyens de l'école :
 - Moyens matériels : postes informatiques, CDI...
 - Moyens humains : PE supplémentaire, RASED...
- Taille de l'école : nombre de classes
 - Nous savons que les élèves font davantage de progrès dans des établissements de petites tailles dont les classes accueillent des effectifs plus restreints (Meuret, 1995 – effet-établissement). Pour

¹ SIMONIN J. et WOLFF E., 1996, « Ecole et famille à la Réunion : le télescopage des modèles », Lien social et politiques – *RIAC* 35, Rennes, Ed. ENSP, pp.37-46.

autant, la taille moyenne des établissements de l'île est bien au dessus de la moyenne nationale. En collège, **la taille moyenne est de 738 élèves** (+ 258 élèves par rapport à la moyenne nationale). **L'écart est plus accentué encore dans les lycées professionnels** (+ 546 élèves).

- Comme dans le secondaire, la taille des écoles de La Réunion est nettement supérieure à celle des écoles en métropole. C'est un fait commun à tous les DOM : **le secteur public compte 33,4 % de ses écoles comprenant onze classes et plus** (7,5 % en France métropolitaine). **A contrario, 27 % d'entre elles se limitent de une à cinq classes** (en métropole, 64,7 %).

- Relations entre membres de l'équipe / rôle du directeur ou du chef d'établissement / rôle des CPE
- Projet d'école / Politique de l'établissement

L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

En France, **la politique de l'éducation prioritaire** se met en place en 1981 (Alain Savary est alors ministre de l'Éducation Nationale). Elle constitue une rupture forte avec le principe républicain de la répartition égalitaire des moyens. Il s'agit en effet de « **donner plus à ceux qui ont le moins** » et développer ainsi une réelle égalité des chances dans des zones prioritaires socialement défavorisées. L'éducation prioritaire a fait l'objet de plusieurs plans de relance :

- en 1990, une carte des Zones d'éducation prioritaire étendue ;
- en 1997, la création des Réseaux d'éducation prioritaire ;
- en 2006, la création des Réseaux ambition réussite et des Réseaux de réussite scolaire (désormais RRS),
- en 2011, la création des Programmes Ecoles, collèges et lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite (ECLAIR),
- et en 2014, la création des REP +.

Les écoles et établissements scolaires concernés bénéficient de plus de moyens humains (enseignants et assistants d'éducation) et de moyens financiers supplémentaires.

L'éducation prioritaire dans l'académie comporte 3 volets :

- les réseaux Eclair qui relèvent du programme national et qui concentrent un public issu majoritairement des catégories sociales scolairement défavorisées,
- les RRS qui relèvent de la politique académique et dans lesquels le

public est généralement plus hétérogène,

- et les REP +, préfigureurs de la nouvelle politique de l'Education prioritaire.

Pour l'année 2014-15 :

- **40 collèges en réseaux d'éducation prioritaire (REP+, ECLAIR et RRS) sur 77 collèges publics, soit 52% des collèges.**
- **264 écoles sur 498 écoles publiques, soit 53% des écoles.**

En France : 18% des écoliers, 20% des collégiens et 2% des lycéens sont en éducation prioritaire.

Plus de la moitié des collèges relève donc de l'éducation prioritaire. Au vu du poids déterminant de l'origine sociale, ce constat n'est pas très surprenant.

GEORGES FELOUZIS

« Ce n'est pas parce que leur famille est pauvre ou étrangère qu'une partie importante des élèves échoue scolairement. C'est aussi parce que le système éducatif leur offre moins de moyens qu'aux favorisés et qu'il les parque dans des filières et des établissements spécifiques. »

Félouzis va jusqu'à parler d'« apartheid scolaire » (2004).

Pour lui, ce sont les discriminations systématiques qui peuvent expliquer la hausse des inégalités. Par discriminations systématiques, il entend les inégalités d'opportunité d'apprentissage.

Selon Felouzis, on ne donne pas plus à ceux qui en ont le plus besoin parce que les enseignants sont débutants. Si les primes sont souhaitables, elles ne permettront pas aux enseignants d'être plus efficaces.

LES EFFETS D'ATTENTE

- **« [...] les élèves dont on attend beaucoup progressent plus que ceux dont on attend peu ; ce qu'on appelle l'« effet Pygmalion » (Rosenthal et Jacobson, 1972)**

« Dans cette perspective, relevant de la **théorie de l'étiquetage** (Rist, 1977), la réussite scolaire ne s'explique pas avant tout par les compétences intrinsèques des élèves mais par le jeu des attentes des maîtres, qui tendent à fonctionner comme des prophéties auto-réalisatrices. » p139

- **Les prophéties auto-réalisatrices :**
 - *Le maître s'attend à un comportement, donc il différencie.*

- *Cette différenciation indique aux élèves les attentes et le niveau d'exigence du maître à leur rencontre.*
- *Les élèves tentent de s'y conformer.*
- *Ce qui confortera les attentes initiales du maître, la boucle est alors bouclée*

Selon DURU-BELLAT et VAN ZANTEN², les attentes des enseignants dépendraient de différents critères : garçons/filles, appartenance sociale ou ethnique, apparence physique, façon de s'habiller ou de s'exprimer, ou encore les indicateurs de valeur scolaire (résultats antérieurs, filières choisies...).

LE SOCLE COMMUN

Il ne s'agit pas de viser pour tous les élèves les compétences de base. Ce serait une mauvaise interprétation du Socle commun. L'idée n'est pas de baisser son niveau d'exigence pour tous les élèves.

Il s'agit pour les élèves les plus en difficulté, qui sortiront peut-être du système éducatif sans qualification, qu'ils acquièrent les compétences minimales du Socle afin de trouver un emploi et de réussir leur vie.

LE TAUX DE SORTIE SANS QUALIFICATION

Enfin, **le taux de sorties sans qualification** de l'académie suit une tendance à la baisse depuis le pic de 16% en 2005 (5,5% en métropole), après avoir oscillé entre 12% et 16% pendant une dizaine d'années. Pour la première fois, en 2010, la part des jeunes quittant la formation initiale sans qualification parmi l'ensemble des sortants du secondaire (toutes formations confondues) descend en dessous de la barre des 10% (9,8%) (5,8% en métropole en 2009). Les sortants sans qualification sont de moins en moins nombreux au collège.

² DURU-BELLAT M., VAN ZANTEN A., 1999, *Sociologie de l'école*, Paris, Ed. Armand Colin, p.139.

LES PRATIQUES ENSEIGNANTES

LE DOUBLE AGENDA DIDACTIQUE / PÉDAGOGIQUE

Selon M. ALTET³ : « ce qui fait la spécificité des tâches d'enseignement, c'est qu'elles couvrent deux champs de pratiques différentes mais interdépendantes : d'une part, celui de la gestion de l'information, de la structuration du savoir par l'enseignant et de leur appropriation par l'élève, domaine de la Didactique et d'autre part le champ du traitement et de la transformation de l'information transmise en Savoir chez l'élève par la pratique relationnelle et les actions de l'enseignant pour mettre en œuvre des conditions d'apprentissage adaptées, domaine de la Pédagogie. »

« On peut ainsi parler « **du double agenda de l'enseignant** » pour reprendre la formule de Leinhardt (1986) ; en effet, dans sa pratique de classe, tout enseignant remplit deux fonctions reliées et complémentaires recouvrant des types de tâches différentes :

- une fonction didactique de structuration et de gestion de contenus,
- une fonction pédagogique de gestion, de régulation interactive des évènements en classe.

Ces deux champs de pratiques s'articulent de façon fonctionnelle dans l'action dans des situations complexes en mobilisant des savoirs et des compétences professionnels pluriels de types différents dont il s'agit d'identifier la nature pour tenter d'en restituer le fonctionnement. »

L'EFFET MAITRE SELON P. BRESSOUX (1994) :

LES CHANCES D'APPRENDRE

L'enseignant est capable de couvrir l'ensemble du programme tout en respectant un temps à l'apprentissage suffisant. Il y a donc corrélation entre les contenus enseignés et les évaluations.

³ L. PAQUAY, M. ALTET, E. CHARLIER et Ph. PERRENOUD (Eds), 2001, *Former des enseignants professionnels, Quelles stratégies ? Quelles compétences ?*, Bruxelles : De Boeck Université

LE TEMPS D'ENSEIGNEMENT

On peut distinguer différents temps :

- **le temps d'enseignement (occasion d'apprendre)**
Le temps d'enseignement de la lecture par exemple
- **Estimez le temps de travail en classe (durée maximale que les élèves passent à travailler)**
Le temps donné pour LIRE (durant la séance)
- **Estimez le temps d'engagement (lié au mode de la gestion de la classe)**
Le temps passé par l'élève à effectivement lire

Le temps d'engagement

Les élèves faibles restent en moyenne deux fois moins de temps engagés dans la tâche que les élèves forts.

Comment optimiser ces différents temps ?

Un enseignant efficace se caractérise par sa capacité de gérer de manière optimale le temps dont il dispose.

Eviter les :

- temps de latence (distribution de photocopies ou des manuels...)
- temps de démarrage
- temps de préparation à la sortie de la classe
- Etc.

Comment conduire une séance efficace et dynamique sans temps mort ?

La conduite de séance doit permettre de prévenir ou réduire toute difficulté potentielle :

- anticiper sur les temps morts et sur tout parasitage de la mise au travail (distribution de documents, sortir les affaires...) afin de les réduire au maximum,
- gérer les différences de rythme de travail (que font ceux qui ont fini en « attendant » les autres ?),
- accroître la dynamique de séance en alternant les phases de travail mais aussi en développant le temps d'activité (préférer plusieurs élèves au tableau qui corrigent simultanément des exercices plutôt qu'un seul à chaque fois avec une succession de monologues...),
- réfléchir le fonctionnement de la classe pour qu'il favorise l'autonomie (passation des consignes, possibilité de tutorat interne à la classe pour entrer dans l'activité...).

LES ATTENTES DES ENSEIGNANTS

Les maîtres ont tendance à surévaluer les performances des élèves de milieu social favorisé et à sous estimer celles des autres.

LES INTERACTIONS MAÎTRE – ÉLÈVES

3 registres de fonctionnement de l'enseignant (ALTET)

- **le registre épistémique** : construction du savoir...
- **le registre pragmatique** : gestion des élèves
- **le registre relationnel** : gestion des faces, la manière dont les personnes s'engagent, s'impliquent ou non

La pratique de chaque enseignant peut être caractérisée par un style configuré par le poids donné à ces trois registres. (ALTET)

Attitude de l'enseignant

- Non verbal, gestuel (sourire, geste d'encouragement...)
- Attitude bienveillante ou austère
- Ignore / Accepte les apports des élèves, développe leurs réactions
- Encouragements / Représailles
- A l'écoute
- Patient, donne du temps aux enfants pour qu'ils répondent

L'implication des élèves (liée à l'attitude de l'enseignant)

- Activité de l'élève
- Passivité de l'élève
- Indifférence, inattention, distraction, absence, refus de participer...

La clarté de l'exposé : utiliser des termes vagues, imprécis... ponctuer son exposé, d'hésitations, de bafouillages...sont inefficaces.

Les maîtres les plus efficaces sont ceux qui posent **beaucoup de questions à leurs élèves avec une pause entre la fin de la question et la demande de réponse**. Cette pause permet une réflexion et par conséquent des réponses plus appropriées.

Le taux de réponses exactes aux questions posées par le maître

Les élèves jeunes et les élèves faibles apparaissent particulièrement sensibles au taux de réussite, qui peut notamment affecter l'image qu'ils ont d'eux mêmes.

Le feedback

Son utilisation montre un enseignement qui s'apparente non pas à une transmission mais à une communication.

Les louanges

Elles sont porteuses d'efficacité mais dépendent de 3 facteurs : leur occurrence, leur fréquence et leur qualité. Elles n'ont d'effets, que si elles sont réellement méritées et distribuées à bon escient (il reconnaît les compétences mais aussi les efforts fournis par l'élève). Les critiques : si elles sont sévères et ont la forme de réprimandes, brimades ou vexations ont un effet négatif.

LES ERREURS

Elles sont sources de progrès si l'enseignant les corrige et le bénéfice est d'autant plus grand lorsque l'occasion de les corriger est donnée aux élèves.

DES ACTIVITES STRUCTUREES

Elles consistent à :

- donner un nombre limité d'informations nouvelles pour ne pas encombrer la mémoire de travail de l'élève ;
- favoriser le passage de la mémoire de travail à la mémoire à long terme (revoir les nouvelles notions);
- s'assurer de la bonne maîtrise des pré requis avant d'aborder une nouvelle notion.

Un « enseignement dirigé » : l'enseignant rappelle ce qui a été vu précédemment et annonce clairement l'objectif de la séance. L'attention des élèves est alors focalisé sur leurs apprentissages.

Les maîtres efficaces enseignent par petites étapes, à un rythme rapide et soutenu et insiste sur les informations essentielles. Une manipulation assez longue par les élèves renforce la compréhension.

CONCLUSION

Un premier mouvement opéré par l'académie tend à intégrer et adapter les préconisations nationales en direction des élèves les plus vulnérables, avec pour objectif sous-jacent la « **démocratisation qualitative** » en tant que projet concerté de réduction des écarts sociaux d'accès aux savoirs et à la citoyenneté qui préexistent à l'Ecole.

Un second mouvement a été initié à compter des années 2000 vers une intégration progressive et partielle de certaines des spécificités régionales.

Données supplémentaires non abordées en cours

RESULTATS AUX EXAMENS

LES ÉVALUATIONS NATIONALES

Les derniers résultats disponibles sont ceux de 2011.

Les résultats aux évaluations nationales sont présentés en quartiles :

- les élèves n'ayant pas les acquis suffisants
- Les élèves ayant des acquis encore fragiles
- Les élèves ayant de bons acquis
- Les élèves ayant des acquis très solides

Les différences entre les résultats nationaux et les résultats de l'Académie de La Réunion (RUN) touchent essentiellement le premier et le dernier quartiles.

Ainsi les élèves n'ayant pas les acquis suffisants sont en moyenne deux fois plus nombreux à La Réunion alors que pour les élèves ayant des acquis très solides, l'académie accuse un retard d'un minimum de 6 points (en français, au CE1) à un maximum de 13 points (en mathématiques, au CM2).

	CE1				CM2			
	Français		Maths		Français		Maths	
	RUN	France	RUN	France	RUN	France	RUN	France
Elèves n'ayant pas les acquis suffisants	14%	7%	18%	10%	15%	7%	23%	10%
Elèves ayant des acquis très solides	45%	51%	42%	52%	33%	43%	25%	38%

Face à ces résultats, Tupin (2002, p. 53) invite à une « *distanciation scientifique* », selon lui, « *le niveau ne serait plus alors considéré, de façon erronée, comme un indicateur d'un dysfonctionnement (d'un « retard » quelconque vis-à-vis de la métropole) mais, comme la résultante de la mise en place historique de ce système éducatif insulaire* ».

DNB

Par ailleurs, les différences s'amenuisent. Ainsi, les taux de réussite au Diplôme national du brevet (DNB) et au baccalauréat sont-ils en constante augmentation et le taux de sorties sans qualification baisse d'année en année.

A la session 2012, le taux de réussite de l'académie de la Réunion au **DNB**

gagne 3 points et s'élève à 83%. Sur cet indicateur, en dix ans, l'écart du taux de réussite avec la moyenne nationale s'est fortement atténué (de -8 à -1,5 points). L'écart entre le taux de réussite des établissements en éducation prioritaire et ceux hors éducation prioritaire n'a jamais été aussi bas (-2,4 points). De plus, globalement, la majorité des élèves ont validé le socle commun de connaissances et de compétences (87,6 %).

BAC

Pour ce qui est du **baccalauréat**, de 2000 à 2010, la proportion de bacheliers (baccalauréats général, technologique et professionnel), dans une génération, augmente régulièrement, pour accélérer en 2011 et atteindre 66,1 %, après 58,4% en 2010. Ce bond de fin de période est dû à l'arrivée de la première génération de bacheliers au bac professionnel en 3 ans à la session de 2011 (+ 1 200 bacheliers), effet notable du fait que les jeunes réunionnais s'orientent davantage vers un bac professionnel qu'en métropole. La proportion de bacheliers au niveau national (métropole et DOM) étant de 71,6% (tous bac confondus), l'écart est de 5,5 points.

Il est à noter que **l'écart global en faveur des filles** (+ 18 points) est plus accentué dans l'académie qu'au niveau national (+ 10 points). De 2008 à 2011, l'écart du taux d'accès au baccalauréat des filles entre La Réunion et le niveau national a été divisé par 3 (- 1,6 point en 2011, après 4,9 points en 2008), alors que celui des garçons est identique (- 9,6 points).